



Health
Canada

Santé
Canada

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur
Le 1^{er} mai 2015

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service. Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.		
Examen buccal complet et diagnostic		
01601		101,01 \$
Examen d'urgence ou examen spécifique		
1 par période de 12 mois.		
01204		29,67 \$
01205		43,35 \$
Examen et diagnostic d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois.		
01402		75,77 \$
01602		35,81 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales, série complète (7 à 16 pellicules)		
1 série par période de 60 mois. Ne doit pas être couvert conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02101		76,99 \$
02102		82,75 \$
02117		48,90 \$
02118		54,55 \$
02119		60,32 \$
02120		65,88 \$
02121		71,53 \$
02122		77,19 \$
02123		82,75 \$
02124		82,75 \$
02125		82,75 \$
Radiographies intraorales (1 à 6 pellicules)		
6 par période de 12 mois.		
02111		15,05 \$
02112		20,70 \$
02113		26,27 \$
02114		32,02 \$
02115		37,68 \$
02116		43,34 \$
02131		21,12 \$
02132		29,19 \$
02141		15,05 \$
02142		20,70 \$
02143		26,27 \$
02144		32,02 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
Radiographie panoramique		
02601		59,01 \$
Radiographies céphalométriques		
02701		80,00 \$
02702		80,00 \$
Radiographies tomographies		
02801		27,47 \$
02802		27,47 \$
02931		49,21 \$
02932		88,00 \$
02933		88,00 \$
02934		88,00 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04311	L	93,83 \$
04312	L	151,60 \$
04313	L	81,47 \$
04321	L	109,10 \$
04322	L	303,39 \$
04323	L	109,10 \$
4.0 PARODONTIE		
42831		58,01 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
71101		124,47 \$
71109		82,10 \$
71201		246,84 \$
71209		185,09 \$
71211		301,75 \$
71219		226,95 \$
72111		247,08 \$
72119		185,35 \$
72211		301,75 \$
72219		226,95 \$
72221		404,76 \$
72229		303,62 \$
72231		423,10 \$
72239		314,82 \$
72311		110,50 \$
72319		82,86 \$
72321		217,45 \$
72329		162,99 \$
72331		251,15 \$
72339		188,31 \$
74111		303,75 \$
74112		592,57 \$
74121		300,55 \$
74122		589,87 \$
74211		228,87 \$
74212		343,30 \$
74221		343,30 \$
74222		457,74 \$
74611		376,74 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
74612		665,79 \$
74621		376,85 \$
74631		325,24 \$
74632		592,57 \$
75111		81,87 \$
75112		82,10 \$
75113		102,00 \$
75121		152,62 \$
75122		208,28 \$
75123		257,66 \$
75211		151,50 \$
75212		463,28 \$
75221		347,86 \$
75301		143,11 \$
75303		143,11 \$
76941		386,73 \$
76949		144,96 \$
76951		66,56 \$
76952		133,10 \$
76961		146,33 \$
76962		201,63 \$
79601		57,92 \$
79602		81,37 \$
79605		57,92 \$
79606		67,80 \$
79701		523,01 \$
79702		523,01 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92212		234,84 \$
92213		299,72 \$
92214		364,59 \$
92215		364,59 \$
92216		364,59 \$
92217		364,59 \$
92218		364,59 \$
92222		101,24 \$
92223		151,78 \$
92224		202,40 \$
92225		202,40 \$
92226		202,40 \$
92227		202,40 \$
92228		202,40 \$
92301		149,95 \$
92302		212,49 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
92303		276,01 \$
92304		338,24 \$
92305		338,24 \$
92306		338,24 \$
92307		338,24 \$
92308		338,24 \$
92321		37,05 \$
92322		74,09 \$
92323		110,30 \$
92324		147,33 \$
92325		147,33 \$
92326		147,33 \$
92327		147,33 \$
92328		147,33 \$
92411		34,94 \$
92412		67,35 \$
92413		101,03 \$
92414		134,70 \$
92415		134,70 \$
92416		134,70 \$
92417		134,70 \$
92418		134,70 \$
92431		95,20 \$
92432		134,30 \$
92433		173,40 \$
92434		213,35 \$
92435		213,35 \$
92436		213,35 \$
92437		213,35 \$
92438		213,35 \$
92441		113,16 \$
92442		165,38 \$
92443		217,61 \$
92444		269,85 \$
92445		269,85 \$
92446		269,85 \$
92447		269,85 \$
92448		269,85 \$
92451		113,16 \$
92452		168,38 \$
92453		210,15 \$
92454		261,66 \$
92455		261,66 \$
92456		261,66 \$
92457		261,66 \$
92458		261,66 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complet ou sommaire effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet et diagnostic par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01401		132,75 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04101	L	45,20 \$
04401	L	51,24 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04911		80,63 \$
04913		162,41 \$
4.0 PARODONTIE		
Traitements reliés à des pathologies buccales		
1 par période de 12 mois.		
41211		46,31 \$
41221		39,51 \$
41231		38,53 \$
Jumelage ou attelle parodontale, provisoire, extracronaire		
43211		97,54 \$
43221		72,85 \$
43231		114,10 \$
43241		122,25 \$
43281		87,77 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72511		215,96 \$
72519		108,29 \$
72521		319,46 \$
72529		160,04 \$
72531		315,93 \$
72539		283,05 \$
72541		317,90 \$
72551		343,40 \$
73121		138,43 \$
73411		171,69 \$
75302		143,11 \$
75401		158,99 \$
75402		686,60 \$
75403		147,18 \$
75411		392,46 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
 Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
 Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
75412		490,33 \$
76201		651,97 \$
76301		769,69 \$
79603		85,88 \$
79604		85,88 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92421		44,90 \$
94302		148,91 \$
99222	L	C.S.